

CHOIX
DES POÉSIES ORIGINALES
DES
TROUBADOURS.
TOME CINQUIÈME.

9134
~~7~~
200

CHOIX

DES POÉSIES ORIGINALES

DES

TROUBADOURS.

PAR M. RAYNOUARD,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE (ACAD. FRANÇAISE, ET ACAD. DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES), SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE
FRANÇAISE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, CHEVALIER DE L'ORDRE
ROYAL DE SAINT-MICHEL.

TOME CINQUIÈME, (5)

CONTENANT

Les Biographies des Troubadours, et un Appendice à leurs poésies imprimées
dans les volumes précédents.



XIII-200

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N^o 24.

.....
1820.

AVERTISSEMENT.

LE premier volume du CHOIX DES POÉSIES ORIGINALES DES TROUBADOURS contient des recherches sur l'origine de la langue dans laquelle ils ont écrit, et la grammaire qui en explique les principes et les règles.

Dans le second, j'ai publié les plus anciens monuments qui nous restent de cette langue, et indiqué les divers genres de composition de ces poètes.

J'ai ensuite choisi, dans leurs nombreux ouvrages, les pièces qui, par la facilité, la pureté ou l'élégance du style, méritaient de trouver place dans une collection destinée à rétablir et à justifier la renommée de ces chantres du moyen âge.

Les principales pièces, qu'ils ont consacrées à l'amour et aux dames, composent le troisième volume.

Le quatrième offre un choix de pièces historiques, satyriques, religieuses, morales, également utiles à l'histoire littéraire, et au philosophe toujours curieux des documents qui expliquent les mœurs et les opinions des temps passés.

Dans ce cinquième volume, on verra une liste alphabétique de tous les troubadours dont les noms m'ont paru dignes d'y entrer; leur nombre est de plus de trois cent cinquante.

Cette nomenclature est rédigée de manière, qu'après le nom du troubadour, se trouve l'indication des volumes qui contiennent ses pièces imprimées; je place ensuite sa biographie en langue romane, quand elle existe dans nos manuscrits; le plus souvent j'y joins des fragments pris dans les pièces qui, ne devant point être imprimées en entier, offraient cependant des détails et des vers dignes d'être connus; et quelquefois je publie des pièces qui n'avaient pu être insérées dans les volumes précédents.

Il n'eût pas été difficile d'offrir, sur la plupart des troubadours, des observations et des éclaircissements

qui n'auraient pas manqué d'intérêt (a), et il ne m'en eût coûté aucun frais d'érudition; j'avais eu occasion de rassembler les matériaux nécessaires.

(a) Je me bornerai à indiquer quelques-uns des ouvrages où l'on trouve des détails relatifs à des troubadours.

Les vies d'Aimeri de Peguilain,

D'Arnaud de Marueil,

De Bertrand de Born,

Composées par Papon, ont été publiées à la suite de son Voyage littéraire de Provence.

Le P. Joseph de Haitze est auteur de quelques dissertations dont les VII^e et VIII^e concernent Folquet de Marseille. Dans la X^e il est parlé de la comtesse de Die.

La LXI^e des *CENTO NOVELLE ANTICHE* est relative à Richard de Barbezieux, quoiqu'il n'y soit pas nommé.

Une partie de la pièce de ce troubadour : *ATRESSI CUM L'OLIFANS*, y est insérée avec la traduction italienne de quelques vers, et l'on rapporte l'anecdote qui donna lieu à cette pièce; anecdote qui ne se trouve pas dans la vie de ce troubadour.

Dans la cour du Puy-Notre-Dame, un gentilhomme de grand mérite eut le malheur de déplaire à sa belle par une indiscretion excusable. Des chevaliers la prièrent de pardonner à cet infortuné; elle répondit : « Je ne lui pardonnerai qu'autant que cent barons, cent chevaliers, cent dames et cent demoiselles me crieront à la fois merci, sans savoir à qui leur prière s'adresse. » Il devait y avoir bientôt une fête qui attirait ordinairement un grand concours de personnes; le gentilhomme se flatta que sa dame s'y trouverait, et qu'il pourrait y venir assez de monde pour crier merci. Il composa une chanson; et le matin de la fête il monta sur un lieu élevé, et la chanta devant une assemblée

Mais je me suis strictement contenu dans les limites de mon plan; j'ai préféré l'avantage de publier un nombre plus considérable de pièces ou de frag-

immense; c'est la pièce: *ATRESSI CUM L'OLIFANS*, imprimée tome V, page 433.

J'aurais pu, en comparant le texte de cette pièce, tel qu'il est imprimé dans les *CENTO NOVELLE ANTICHE*, avec celui qui est publié dans ce V^e volume, démontrer combien il est nécessaire et indispensable, quand on veut publier ou traduire les ouvrages des troubadours, de conférer les divers manuscrits, d'examiner et de juger les variantes avec goût et critique, et sur-tout sous les rapports des règles grammaticales.

Le même recueil contient dans la nouvelle XXXIX une aventure très-piquante, relative à Guillaume de Bergedan, qui n'est pas rapportée dans la biographie de ce troubadour.

Hauteserre, dans son ouvrage: *RERUM AQUITANARUM*, cite, du comte de Poitiers, des passages que j'ai cru devoir retrancher de la pièce *EN ALVERNHE* rapportée presque en entier dans ce volume.

L'histoire littéraire de la France parle des troubadours suivants :

Ebles de Ventadour, t. XI, p. 44; et t. XIII, p. 119.

Guillaume d'Agoût, t. XIV, p. 209.

Guillaume Mite, t. XV, p. 466.

Etc., etc.

Mais il ne reste rien de leurs ouvrages.

Dans les notices de manuscrits de la Bibliothèque du Roi, on a publié, t. V, p. 689, des vers de Pierre de Boniface, qui appartient au quatorzième siècle.

Les commentaires sur Pétrarque, et sur-tout ceux de Tassoni,

ments, à celui de discuter quelques points d'histoire littéraire, quelques détails de biographie, ou d'établir les synchronismes des principaux troubadours, etc.; et j'ai seulement indiqué, en bas de chaque article, les principaux auteurs qui ont parlé de leurs ouvrages, et qui sur-tout ont nommé des manuscrits qui les contiennent.

Lorsque je n'ai trouvé dans nos manuscrits, ni la biographie, ni aucun ouvrage d'un troubadour, j'ai très-rarement admis son nom dans la liste sui-

les notes de Redi sur son dithyrambe, la table des DOCUMENTI D'AMORE, rapportent souvent des passages des troubadours, ainsi que les savants ouvrages de MM. Ginguéné et Sismondi.

Les historiens étrangers, ceux sur-tout qui traitent de l'histoire littéraire, tels que Tiraboschi, etc., Eichorn, etc., offrent des détails ou des jugemens sur des troubadours et sur quelques-uns de leurs ouvrages.

Dans les nombreuses histoires particulières de provinces, de diocèses, de villes, on trouve parfois des fragments et même des pièces entières de ces poètes; Baluze et Justel en ont publié dans l'histoire de la maison d'Auvergne; Catel, dans ses mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc, etc., etc.

Mais, en renvoyant à ces auteurs et à un grand nombre d'autres, il eût fallu entrer souvent dans des discussions que leurs assertions pouvaient exiger, corriger les textes altérés, etc.; j'ai laissé cette tâche aux personnes qui mettront en œuvre les matériaux que je publie.

vante (*b*), quoique des écrivains eussent, sans doute d'après des manuscrits qui ne sont pas venus jusqu'à nous, nommé ces troubadours, donné des détails de leur vie, et même des fragments de leurs ouvrages (*c*); mais une des principales raisons qui m'ont

(*b*) J'ai admis seulement l'empereur Frédéric I^{er}.

(*c*) Ainsi on trouve dans les vies des poètes provençaux, par Nostradamus, les noms de plusieurs troubadours dont il cite quelquefois des fragments que je n'ai retrouvés dans aucun des manuscrits qui nous sont parvenus; il nomme entre autres troubadours :

Ancelme de Moustiers,	page 211.
Bernard Marchis,	196.
Bernard Rascas,	220.
Bertrand de Pezars,	213.
Ebles de Ventadour,	72.
Geoffroi du Luc,	205.
Guillaume d'Agoult,	198.
Guillaume de Bargemon,	159.
Guillaume Bouchaud,	197.
Guillaume Boyer de Nice,	232.
Guillaume Durand,	125.
Hugues de Lobières,	84.
Hugues de Saint-Cesaïre,	254.
L. de Lascaris,	236.
Loys Emeric,	197.
Luc de Grimaud,	180.
Le Moine des Isles-d'Or,	26.

fait exclure les noms de ces troubadours, c'est que ces fragments contiennent presque toujours des fautes (*d*)

Le Moine de Mont-Major,	page 27.
Perceval Doria,	130.
Pierre de Boniface,	245.
Pierre de Châteauneuf,	142.
Pierre Hugon,	197.
Pierre de Ruerc,	182.
Pierre de Saint-Remi,	117.
Pierre de Valeries,	196.
Pons de Brueil,	82.
Raimond Berenger,	103.
Rollet de Gassin,	89.
Rostang Berenguier,	192.
Taraudet de Flassans,	229.

Les Discours sur les arcs triomphaux, par Chasteuil Galaup, désignent aussi quelques noms de troubadours, tels que :

Isnard de Mandols,
 Luc de Lascaris,
 Raimond Romieu, etc.

(*d*) Quelques exemples suffiront pour le prouver. Dans les fragments publiés par Nostradamus, on trouve toujours *ou* au lieu d'*o*, etc.

Il dit :

Vergiers ni flours ni praz
 Non m'an fach cantadour
 Mays per vous qu'yeu adour.

qui, à mon avis, proviennent de la prononciation de l'époque où ils ont été imprimés, ou du peu d'habileté à lire les originaux.

Au lieu que les manuscrits portent, ainsi que je l'ai imprimé, page 328 de ce volume :

Vergiers , ni flors , ni pratz
No m'an fait chantador
Mas per vos cui azor , etc.



EXPLICATION DE QUELQUES INDICATIONS OU ABRÉVIATIONS.

CRESC.	Crescimbeni ; Istoria della volgar Poesia , t. II.
BASTERO.	La Crusca provenzale.
MILLOT.	Histoire des Troubadours.
P. OCC.	Parnasse occitanien ; Toulouse , 1819 ; in-8°.
NOSTRAD.	J. de Nostradamus ; Vies des Poëtes provençaux.

APPENDICE

AU

CHOIX DES POÉSIES ORIGINALES DES TROUBADOURS,

CONTENANT
LES BIOGRAPHIES DE PLUSIEURS DE CES POÈTES, ET DE NOMBREUX
FRAGMENTS DE LEURS OUVRAGES.

AICARTS DEL FOSSAT. La seule pièce qu'on trouve de ce troubadour, dans les manuscrits, est imprimée tome IV.

Millot, II, 326.

AIMAR JORDANS, auteur de deux pièces dont sont extraits ces passages :

Sitot m'ai estat lonjamenz
Guerreian ab mon mal seingnor,
E pert lai entre mos parenz
C' uns no m'en acor ;
Ges no m'lais per tan,
Que solatz e chan

No sega e domnei,
 Sitot me guerrei.

Anc guerra no m fo espavenz
 Ni malstraics, per so c' a honor
 Pogues estar entre las genz,
 Ses mal dich de fol parlador.....

Puois qu' el vescoms m' es avinenz
 E m rete per son servidor,
 Molt li serai obedienz;
 E lo coms non aura peior
 Guerrier a son dan,
 Qu' ieu non ai talan
 Mas de far que ill grei
 On qu' an ni estei.

SITOT M' AI.

E s' enquer no vos abriu,
 Tart prendretz al poing l' esparvier;
 Mas be par que sobr' aiga escriu
 C' aitan ne faretz oi cum ier.

PARIS VISCOM.

Millot, III, 386.

AIMAR DE ROCAFICHA. Trois pièces, dont l'une est attribuée à Giraud de Calanson; voici des passages des deux autres :

E qui falh per trop saber,
 Pres es de chazer;
 Que maynthas vetz dreitz defen
 So qu' amors cossen :
 Pero amicx dreituriers
 Vai derriers;

Lai on amors vol renhar ,
Razos no pot contrastar.

Amors apodera e vens
Paubres e manens.....
E d' aital pes compra e ven
Que partis e pren ;
E non dupta lauzengiers
Ni parliers ;
E fai drutz frir' e tremblar
Amors, e'ls maritz pensar.

SI AMORS FOS.

Ar tenon solatz entre lor
Li malvay de lurs malvestatz,
Et an belhs trobars aziratz,
Que a negus non l'a sabor ;
Quascus s'en gaba e s'en ri,
Gieta lengua e fai bosci,
Quant aug dire als trobadors
Que ses valor non es ricors.

NO M LAU DE MI DONS.

Millot, III, 386.

AIMERI. Il a été imprimé de ce troubadour une pièce,
tome IV. Dans une autre on trouve :

Totz hom que so blasma que deu lauzar
Lauz atressi aco que deu blasmar,
Et eu dic o per so car es amors
Forjujada per nescis jujadors.....

A mainz homes aug amor acusar,
Et el maldiz d'amor asutilar ;
Que cavaliers ai vist e trobadors

Que de bassez fez auz e d'auz ausors,
 Tant es laissatz que non tenian fre
 De dir d'amor tot mal senes merce.....

Una dona sai que no troba par
 Que de beutat puesc' ab lei pareiar;
 E sa beutatz es entre las gensors
 Genser aisi com entre foillas flors.

TOTZ HOM.

Une tenson d'Aimeri avec Pierre du Puy sur le oui et le NON, soumise au jugement de Blacas, commence ainsi :

Peire del Puei, li trobador
 Fan tenson de so que lur plaz;
 Mas de vos vueill que m respondaz,
 S'o sabes faire a razo,
 Que ieu vos partisc oc e no;
 Per qual reman hom plus onratz?
 E dic vos ben, qual que prendatz,
 Vencut seretz de la tenso.

PEIRE DEL PUEI.

Millot, III, 387.

AIMERI DE BELLINOY, t. IV. Vingt-deux pièces, dont plusieurs sont attribuées à d'autres troubadours.

N AIMERICS DE BELENOI si fo de Bordaies, d'un castel que a nom Lesparra, neps de maestre Peire de Corbiac. Clercs fo, mas pois si fez joglars; e trobet bonas cansos, e bellas et avinens, d'una domna de Gascoingna que avia nom Gentils de Ruis, e per leis estet lonc temps en aquella encontrada. Pois s'en anet en Cataloingna, et estet lai entro qu'el moric.

Nulhs hom no pot complir adrechamen
 So qu'a en cor sitot quan ditz o fai
 No 'l sembla pauc, ni ama ab cor verai
 Pus que cuia amar trop finamen;
 Qu'aitals cuiars descveys e l'autr'enansa;
 Mas ieu non am ges per aital semblansa,
 Ans jur, per lieys cui tenc al cor pus car,
 Qu'on plus fort l'am, la cug petit amar.

NULHS HOM.

Dans une pièce où il répond à des invectives qu'Albert s'était permises contre les femmes, on lit :

Jamais n'Albertz non deu chantar d'amia,
 Que renegat a tota cortesia;
 E car domnas apella de bauzia,
 Be'l deuria om pendre cum traidor:
 E dic vos ben, si la forsa fos mia,
 Ja no i agra nuill enemic peior;
 Qu'om non es pros, si en domnas no s'fia;
 Mas avols hom so ten a gran folor.

TANT ES D'AMOR.

Dans une pièce sur la croisade, il dit :

Cossiros, cum partitz d'amor,
 Chaut mesclatz de joy e de plor,
 Quar dols e plors e pietatz
 Mi ve del comte mo senhor,
 Qui es per dieu servir crozatz:
 Et ai joy quar dieus l'enanza,
 E vol que la crestiandatz
 Torn per lui en alegransa
 E sia 'n dieus grazitz e lauzatz.
 E pus dieus, per sa gran doussor,